



## Vacataire / Auto-entrepreneur

Par **eloisep33**, le 17/10/2019 à 11:39

Bonjour,

Je suis actuellement auto-entrepreneur et demandeur d'emploi. Je bénéficie de l'ARE et je déclare mes revenus à Pole Emploi qui ajuste alors le montant de mes allocations pour m'aider à développer mon entreprise sans prendre de risques financiers.

J'ai récemment travaillé avec une mairie et je leur ai fait une facture (je ne suis pas soumise à la TVA donc je ne la facture pas). Ils m'ont de leur côté versé des salaires en HT, et viennent de m'envoyer un arrêté N°2019-5728 qui atteste que j'ai été embauchée en tant que technicien vacataire.

Cette histoire ne m'emballe pas, j'aurais préféré qu'ils payent mes factures et que je déclare simplement mon chiffre d'affaires comme d'habitude.

Là, je ne sais pas comment faire pour contester ça et je ne sais pas comment déclarer ces revenus qui ne correspondent pas du tout à mes factures. Et je crains que cela me fasse perdre mes droits Pôle Emploi.

Pouvez-vous m'aider à rester en règle ?

Merci et bonne journée,

Eloïse Pouget